



Administration de la nature et des forêts

Aux secrétaires-trésoriers des  
syndicats de chasse

**Concerne : Séances d'information relatives aux assemblées générales des nouveaux lots de chasse**

Deutsche Version umseitig

Mesdames, Messieurs,

Selon les articles 21, 23 et 88 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, les lots de chasse actuels seront remplacés par 621 nouveaux lots à partir de la prochaine période de location du droit de chasse. Les assemblées générales des syndicats de ces nouveaux lots de chasse auront lieu entre janvier et mars 2020. Comme le prévoit la loi, elles seront organisées par l'Administration de la nature et des forêts. Les convocations y relatives seront publiées à partir de début de décembre 2019. L'objet de ces assemblées générales se limite à l'élection des nouveaux collèges des syndics.

L'Administration de la nature et des forêts invite tous les membres et secrétaires-trésoriers actuels, ainsi que toute autre personne intéressée à venir s'informer dans une des 5 réunions prévues.

Nous vous prions de bien vouloir en informer votre collège des syndics.

Les réunions d'information auront lieu comme suit :

Région	Date	Heure	Lieu
Nord	Dimanche, le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	20h00	Hall Polyvalent 22, route d'Eselborn L-9706 Clervaux
Centre-Ouest	Lundi, le 2 décembre 2019	15h00	Centre Culturel "Op der Fabrik" 3 Al Strooss L-8611 Platen
Centre-Est	Dimanche, le 8 décembre 2019	20h00	Lycée Technique Agricole 72 avenue Lucien Salentiny L-9080 Ettelbruck
Est	Lundi, le 9 décembre 2019	10h00	Institut Viti-Vinicole 8 rue Nic. Kieffer L-5551 Remich
Sud	Mardi, le 17 décembre 2019	20h00	Salle des fêtes 60 rue de la Poste L-4477 Sanem

Dans l'attente de vous y voir nombreux, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Administration de la nature et des forêts  
Service de la nature